

Carte d'orientation n°2

Éléments de la Trame Verte et Bleue du SRCE

Éléments de la trame verte et bleue



Réservoirs de biodiversité



Corridors écologiques terrestres régionaux (1)



Axes de passages préférentiels pour la faune dans le massif vosgien



Cours d'eau classés au titre de l'art. 214-17 du code de l'environnement, listes 1 et 2



Cours d'eau à portion potentiellement mobile (selon le SDAGE Rhin-Meuse)

Autres éléments



Milieux naturels et semi-naturels



Zones agricoles



Zones urbanisées



Autres cours d'eau et canaux



Réseaux ferrés



Réseau routier principal

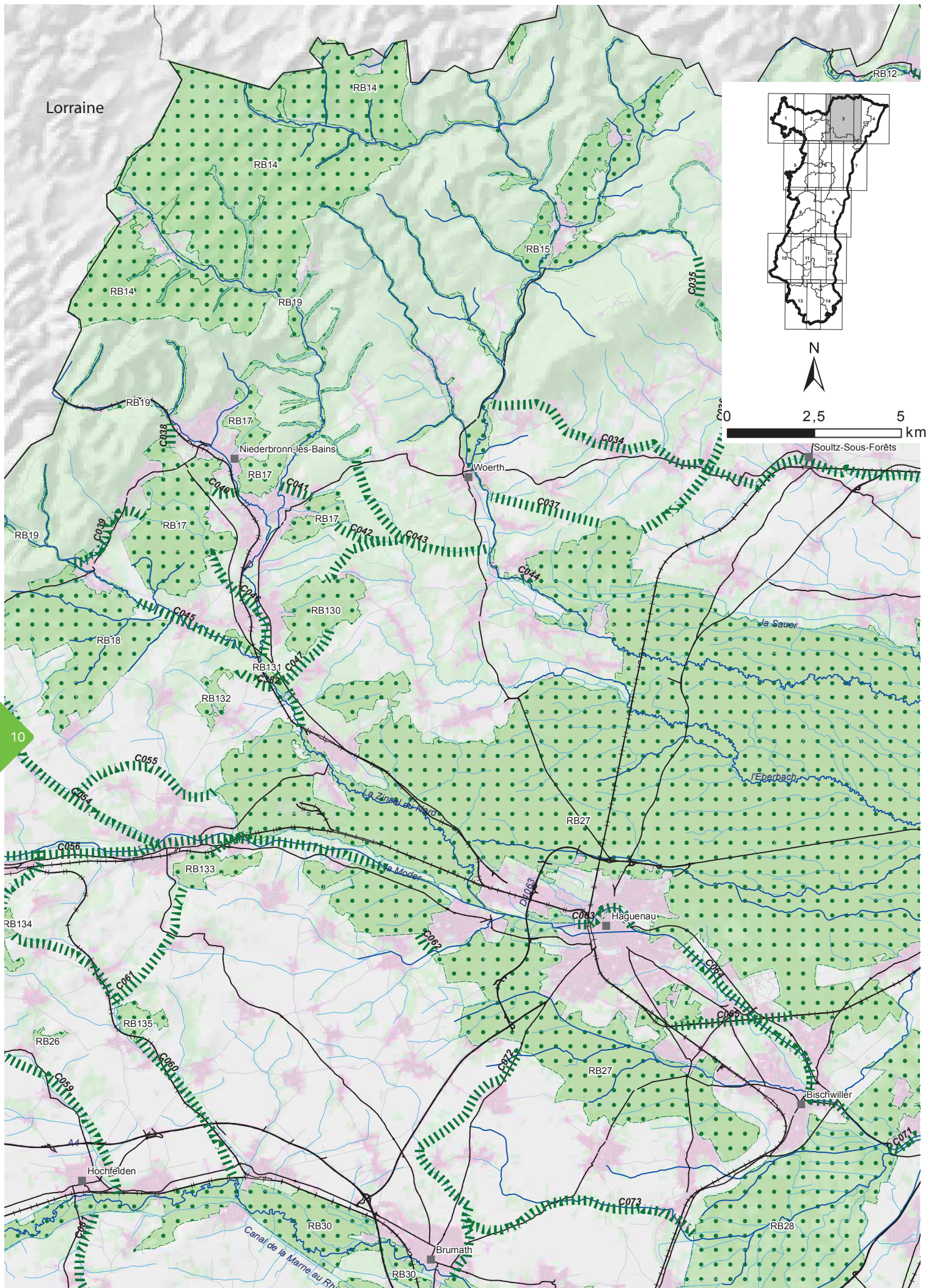


Autres routes

Nota :
(1) Il s'agit de tracés de principe se basant, dans la mesure du possible, sur des éléments structurants existants.
Pour les corridors d'importance nationale, se reporter à la carte d'orientation n°1.



Conception : Ecoscop, La Nature Par Coeur, 23 octobre 2014
Données : BdOCS2008-CIGAL, BD CARTHAGE 2012, CETE Est, CG67, CG68, ROE 2012





Carte d'orientation n°3

Objectifs de maintien ou de remise en bon état de la fonctionnalité des éléments de la Trame verte et bleue du SRCE

Éléments de la trame verte et bleue

Corridors écologiques régionaux		à préserver	à remettre en bon état ⁽¹⁾
Terrestres	corridors ⁽³⁾		■ ■ ■ ■ ■ ⁽²⁾
	axes de passage préférentiels pour la faune dans le massif vosgien	↔	
Cours d'eau	classés au titre de l'art 214-17 du code de l'environnement, listes 1 et 2	—	- - - - -
	importants pour la biodiversité	—	
	potentiellement mobiles	—	

Éléments fragmentants principaux

- Grands axes routiers (classe 4 et 5) dont voies clôturées
- Routes standards (classe 3) avec trafic élevé
- Principaux projets routiers
- Principaux projets ferroviaires
- Zones urbanisées

Principaux points ou zones à enjeux liés à la fragmentation à traiter prioritairement

- ✚ Principaux points ou zones à enjeux liés aux infrastructures
- ✚ Principales zones à enjeu au niveau de lignes à haute tension
- ▲ Obstacles à l'écoulement des cours d'eau à rendre franchissables (Ouvrages Grenelle)
- ▲ Obstacles à l'écoulement des cours d'eau rendus franchissables (Ouvrages Grenelle)
- ◆ Crapauduc à restaurer

Autres éléments

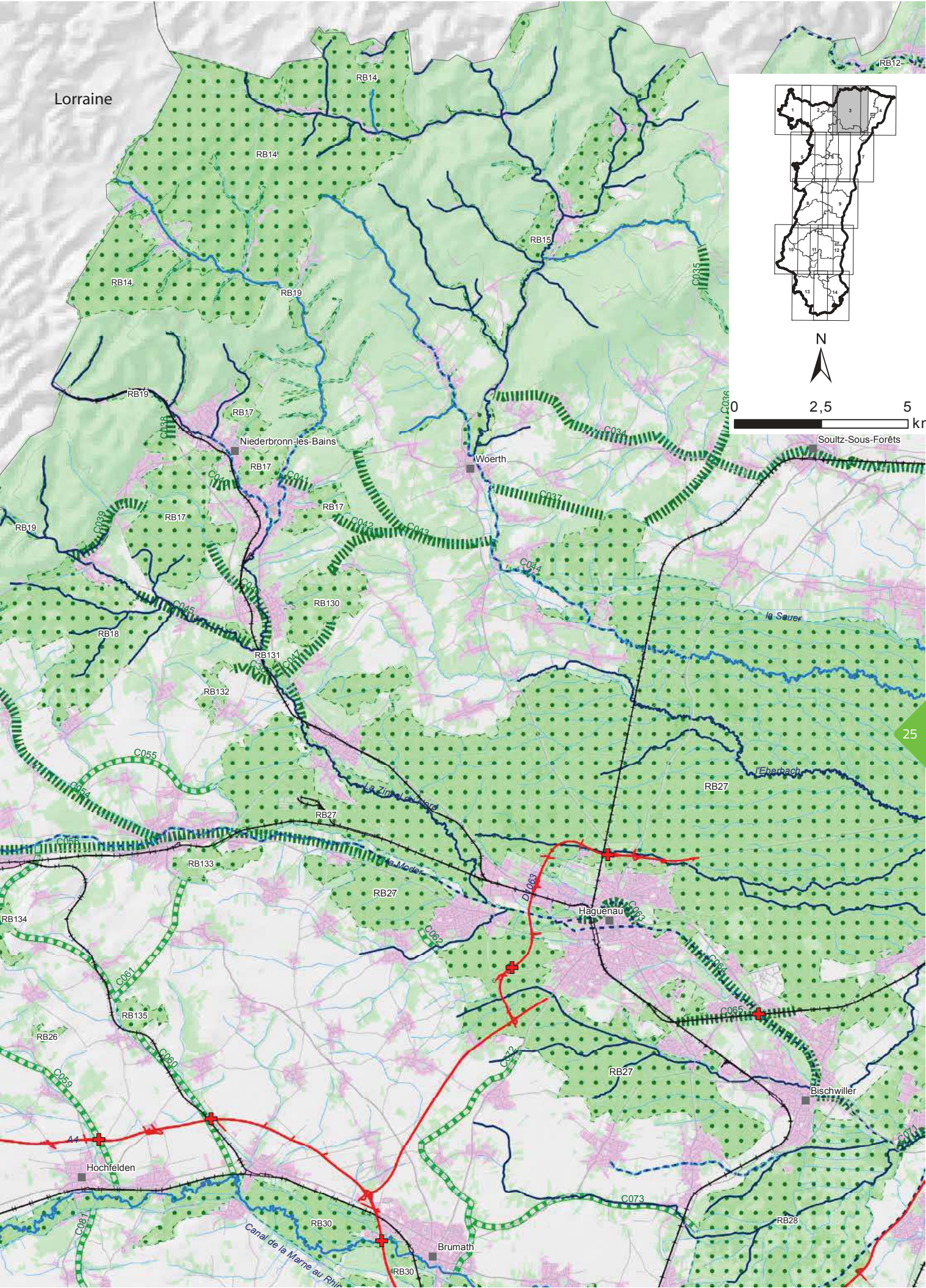
Liaison Lorentzen/A4 en Alsace Bossue : tracé indicatif

- Milieux naturels et semi-naturels
- Zones agricoles
- Autres cours d'eau et canaux
- Réseaux ferrés
- Autres routes

(1) au sens de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) pour les cours d'eau à remettre en bon état
 (2) au sens des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques
 (3) Il s'agit de tracés de principe se basant, dans la mesure du possible, sur les éléments structurants existants.



Conception : Ecoscop, la Nature Par Coeur, 23 octobre 2014
Données : BD CARTHAGE 2012, BdOCS2008-CIGAL, BdZDH2008-CIGAL, CG67, CG68, ROE 2012, SAGE Giessen-Liepvrette, SDAGE Rhin-Meuse





Carte d'information n°5

Éléments de la Trave Verte et Bleue du SRCE par sous trames (types de milieux)

Éléments de la trame verte et bleue

Types de milieux	Réservoirs de biodiversité	Hors réservoirs de biodiversité
Sous-trames des milieux humides		
boisements humides		
milieux ouverts humides		
Sous-trames des milieux forestiers non humides		
forêts		
forêts à "vieux bois"		
Sous-trames des milieux ouverts non humides		
prairies		
vergers extensifs et pré-vergers		
milieux secs		
Sous-trames des milieux agricoles et anthropisés		
cultures annuelles et vignes		
gravières et carrières		

Corridors écologiques terrestres et cours d'eau

Corridors écologiques terrestres régionaux

Axes de passages préférentiels pour la faune dans le massif vosgien

Cours d'eau classés au titre de l'art. 214-17 du code de l'environnement, listes 1 et 2

Cours d'eau à portion potentiellement mobile

Autres éléments

Zones urbanisées

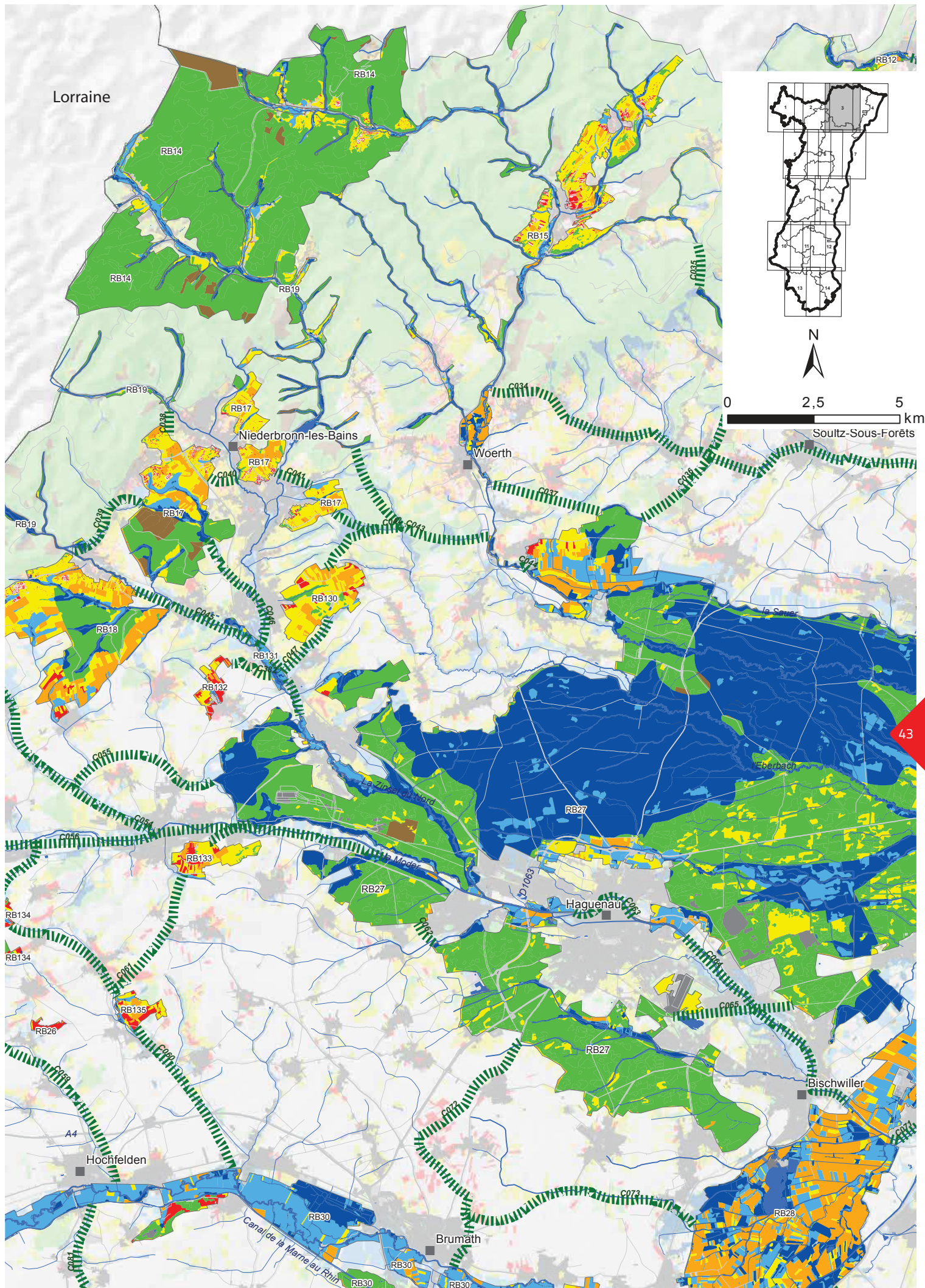
Autres cours d'eau et canaux

Réseau routier principal

Autres routes



Conception : Ecoscop, la Nature Par Coeur, 23 octobre 2014
Données : BdOCS2008-CIGAL, BdZDH2008-CIGAL,
 BD CARTHAGE 2012, SDAGE Rhin-Meuse, SAGE Giessen-Liepvrette



Carte d'information n°8

Points ou zones à enjeux liés aux infrastructures

Éléments de la trame verte et bleue

-  Réservoirs de biodiversité
-  Périmètres de protection (1) et périmètres Natura 2000 dans les réservoirs de biodiversité
-  Corridors écologiques terrestres régionaux
-  Axes de passages préférentiels pour la faune dans le massif vosgien
-  Cours d'eau classés au titre de l'art. 214-17 du code de l'environnement, listes 1 et 2
-  Cours d'eau à portion potentiellement mobile (selon le SDAGE Rhin-Meuse)

Points ou zones à enjeux liés aux infrastructures

-  Par une route de classe 4 ou 5 ou par une voie ferrée clôturée
-  Par une route de classe 3
-  Par un projet de route ou de voie ferrée
-  Autres (lignes à haute tension, canaux)
-  Lieu de passage d'amphibiens (dont la majorité est équipée de dispositifs de franchissement)

Éléments fragmentants principaux

-  Grands axes routiers (classe 4 et 5) dont voies clôturées
-  Routes standards (classe 3) avec trafic élevé
-  Principaux projets routiers
-  Principaux projets ferroviaires
-  Zones urbanisées

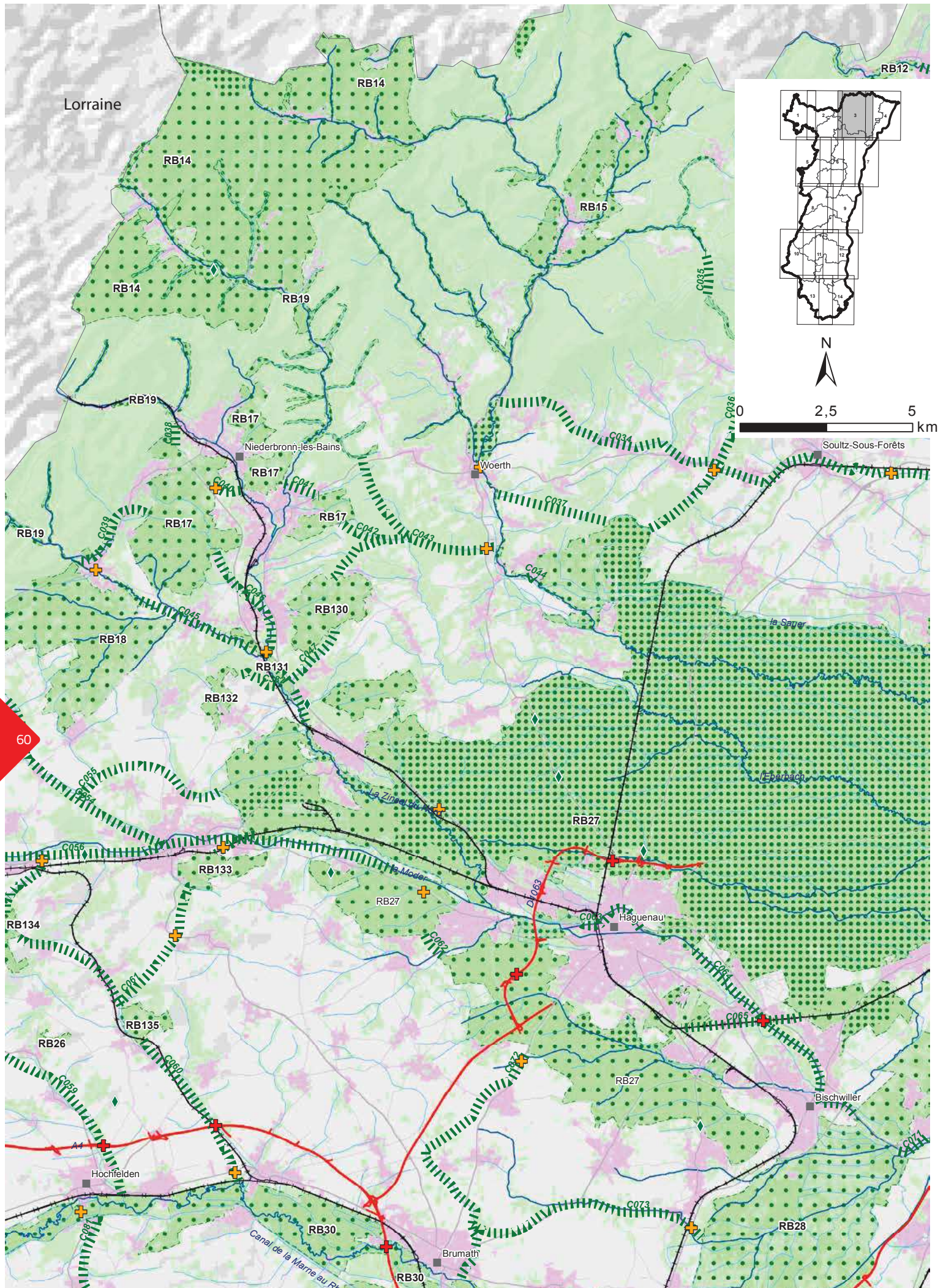
Autres éléments

-  Liaison Lorentzen/A4 en Alsace Bossue : tracé indicatif
-  Milieux naturels et semi-naturels
-  Zones agricoles
-  Autres cours d'eau et canaux
-  Réseaux ferrés
-  Autres routes
-  Passages spécifiques "Grande faune"



Nota :
(1) Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope, Forêts de protection, Réserves biologiques forestières, Réserves Naturelles Nationales, Réserves Naturelles Régionales, Sites Classés ainsi que les projets de protection.

Conception : Ecoscop, la Nature Par Coeur, 23 octobre 2014
Données : BdOCS2008-CIGAL, BD CARTHAGE 2012, CETE Est, CG67, CG68, ROE 2012





Carte d'information n°9

Points ou zones à enjeux liés à l'urbanisation

Éléments de la trame verte et bleue

-  Réservoirs de biodiversité
-  Périmètres de protection (1) et périmètres Natura 2000 dans les réservoirs de biodiversité
-  Corridors écologiques terrestres régionaux
-  Axes de passages préférentiels pour la faune dans le massif vosgien
-  Cours d'eau classés au titre de l'art. 214-17 du code de l'environnement, listes 1 et 2

Éléments fragmentants principaux

-  Points ou zones à enjeux liés à l'urbanisation
-  Zones urbanisées

Autres éléments

-  Milieux naturels et semi-naturels
-  Zones agricoles
-  Autres cours d'eau et canaux
-  Réseau routier principal
-  Autres routes

Nota :
(1) Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope, Forêts de protection, Réserves biologiques forestières, Réserves Naturelles Nationales, Réserves Naturelles Régionales, Sites Classés ainsi que les projets de protection.



Conception : Ecoscop, la Nature Par Coeur, 23 octobre 2014
Données : BdOCS2008-CIGAL, BD CARTHAGE 2012, BD POS-PLU 2010/2011

